

753^E SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 14 janvier 2010 à 19 heures dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères
et messieurs les conseillers

Réal Dubé
Marie-Paule Labbé
Michel Patry
Jean-Louis Gilbert
Alexandra Lavoie
Sylvain Cloutier

Sous la présidence de
monsieur le maire

René Dubé

Est également présent à cette séance, monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2010-01-14-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur le maire,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Paule Labbé

APPUYÉE par la conseillère Alexandra Lavoie

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-14-02 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour l'exercice financier 2010, selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes (article 474), et prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé
APPUYÉ par le conseiller Jean-Louis Gilbert

– D'ADOPTER le budget des activités de fonctionnement de l'année financière 2010, tel que ci-après présenté :

REVENUS		CHARGES	
Taxes	2 538 627 \$	Administration générale	817 330 \$
Paiements tenant lieu de taxes	507 516 \$	Sécurité publique	199 868 \$
Transferts	551 294 \$	Transport	731 591 \$
Services rendus	320 393 \$	Hygiène du milieu	708 905 \$
Imposition de droits	11 000 \$	Aménagement, urbanisme et développement	484 175 \$
Amendes et pénalités	7 500 \$	Loisirs et culture	956 061 \$
Intérêts	21 500 \$	Frais de financement	<u>76 700 \$</u>
Autres revenus	<u>645 900 \$</u>	Sous-total	3 974 630 \$
TOTAL	<u>4 603 730 \$</u>	Conciliation à des fins fiscales	
		Remboursement de la dette à long terme	236 500 \$
		Affectations	
		Activités d'investissement	365 100 \$
		Fonds de roulement	27 500 \$
		TOTAL	<u>4 603 730 \$</u>

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-14-03

RÈGLEMENT NUMÉRO 319-2010

MODIFIANT L'ARTICLE 9 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 302-2007 (GESTION DES DÉCHETS)

ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier l'article 9 du Règlement numéro 302-2007 concernant l'enlèvement, le transport et la disposition des déchets dans la Ville de Matagami, adopté le 9 octobre 2007;

ATTENDU QU'un avis de motion pour l'adoption du présent règlement a été donné par la conseillère Marie-Paule Labbé à la séance ordinaire du conseil le 12 janvier 2010 (résolution numéro 2010-01-12-04);

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir lu le projet dudit règlement et renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Sylvain Cloutier

– QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;

- ET QUE le règlement numéro 319-2010 « Modifiant l'article 9 du règlement numéro 302-2007 (gestion des déchets) » soit adopté à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-14-04
RÈGLEMENT NUMÉRO 320-2010
DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'il y a lieu, après étude des prévisions budgétaires 2010 par le conseil, d'y imposer les taxes nécessaires, conformément à l'article 485 de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU QU'un avis de motion pour l'adoption du présent règlement a été donné par le conseiller Sylvain Cloutier à la séance ordinaire du conseil le 10 novembre 2009 (résolution numéro 2009-11-10-05);

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir lu le projet dudit règlement et renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Paule Labbé

APPUYÉE par le conseiller Jean-Louis Gilbert

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- ET QUE le règlement numéro 320-2010 « Déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2010 » soit adopté à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-14-05
PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
2010-2011-2012
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE monsieur le maire présente le programme triennal pour les années 2010-2011-2012.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Alexandra Lavoie
APPUYÉE par le conseiller Michel Patry

- D'ADOPTER le programme triennal des immobilisations 2010-2011-2012 totalisant 18 523 300 \$;
- ET D'ADOPTER pour l'année 2010 des immobilisations totalisant 1 401 300 \$ et qui se répartissent comme suit :

<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
• Incendie – Remplacement de deux appareils respiratoires	11 300 \$
• Incendie – Matériel de désincarcération	7 500 \$
• Incendie – Remplacement d'une pompe portative	5 700 \$
• Travaux publics – Asphaltage et resurfaçage de rues	120 000 \$
• Travaux publics – Remplacement de deux véhicules	66 000 \$
• Travaux publics – Bordures de rues	116 000 \$
• Hygiène du milieu – Lieu d'enfouissement en tranchée – Clôture	14 000 \$
• Hygiène du milieu – Changement des bornes-fontaines	40 000 \$
• Centre civique – Réfection de la piscine	590 000 \$
• Aréna – Optimisation énergétique	404 000 \$
• Aréna – Acquisition d'une boîte électrique 100 ampères pour spectacle	6 800 \$
• Parc – Place chez Léo	<u>20 000 \$</u>
TOTAL	<u>1 401 300 \$</u>

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-14-06
PÉRIODE DE QUESTIONS

Une personne est présente et une période de questions est tenue à son intention.

2010-01-14-07
LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Cloutier

- DE LEVER la séance à 19 h 10.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

RENÉ DUBÉ
MAIRE

Pierre Deslauriers

PIERRE DESLAURIERS
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER